



Juriste droit public (H/F)

Domaine d'activités : Juridique

Lieu de travail : Rocquencourt

Catégorie : A

Corps d'accueil : IE

A propos d'Inria et du poste

Créé en 1967, Inria est le seul institut public de recherche entièrement dédié aux sciences du numérique.

La recherche de rang mondial, l'innovation technologique et le risque entrepreneurial constituent son ADN. Au sein de 200 équipes-projets, pour la plupart communes avec les grandes universités de recherche, plus de 3 900 chercheurs et ingénieurs y explorent des voies nouvelles, souvent dans l'interdisciplinarité et en collaboration avec des partenaires industriels pour répondre à des défis ambitieux.

La direction des affaires juridiques (DAJ) assure un rôle de conseil et d'appui à la décision auprès de la direction générale, des directions fonctionnelles et des directions des neuf centres de recherche d'Inria.

Le juriste droit public, placé sous l'autorité de la responsable du service droit public et contentieux au sein d'une équipe de quatre agents, sera plus particulièrement chargé de toute question en droit public, de la gestion des contentieux et des questions patrimoniales.

Missions

Le juriste droit public a pour missions d'assurer expertise juridique et conseil auprès de la Direction générale de l'établissement, des Directions fonctionnelles et des Services du siège et des centres de recherche Inria en région (droit administratif général, droit de la fonction publique, fonctionnement de l'institut). Il assure la gestion des dossiers contentieux et peut être amené à défendre les intérêts de l'institut devant les tribunaux.

Descriptif du poste

- Conseiller la direction générale, les directions fonctionnelles et les services des centres de recherche sur toute question ou problématique relevant du droit public ;
- Assurer la gestion, le suivi et la validation de montages juridiques liés à l'accession immobilière de l'Institut ou à leur cession, et l'interface avec les services de Direction immobilière de l'Etat et des ministères de tutelle, en lien avec la direction administrative, financière et patrimoniale ;



- Rédiger des études et des avis circonstanciés en matière de droit de la fonction publique, droit de la propriété publique, droit de l'accès aux documents administratifs... ;
- Gérer et assurer le suivi des précontentieux et/ou les contentieux en liaison avec d'éventuels conseils externes
- Défendre les intérêts de l'institut devant les tribunaux lorsque le ministère d'avocat n'est pas requis ;
- Interpréter les textes législatifs et réglementaires ;
- Suivre l'évolution de la législation et de la jurisprudence. Elaborer et mettre à jour les procédures qui en découlent et rédiger des notes d'information à destination de la direction générale et des directions fonctionnelles concernées ;
- Sécuriser les actes de l'institut ;
- Préconiser des solutions juridiques opérationnelles sur les affaires ou projets de l'institut ayant des implications juridiques ;
- Participer à des groupes de travail dans le cadre du réseau des juristes Inria.

Profil recherché

- Master II ou équivalent en droit public ;
- Connaissances solides en droit public (droit administratif, droit de la commande publique, contentieux administratif, droit des biens notamment) et des mécanismes de responsabilité civile et administrative ;
- Maîtrise des techniques du raisonnement juridique ;
- Savoir interpréter et analyser des textes législatifs ou réglementaires, nationaux, européens ou internationaux ainsi que la jurisprudence des juridictions administratives ;
- Savoir apprécier et évaluer un risque juridique ;
- Savoir développer une argumentation juridique et conduire des négociations notamment en matière de précontentieux ;
- Rigueur, précision, réactivité, discrétion, très bon sens de l'organisation et excellentes qualités rédactionnelles ;
- Goût du travail en équipe et polyvalence.

Avantages

Navettes gratuites à partir de Paris et des gares de Versailles.
Restaurant et installations sportives sur le site.

Informations complémentaires

Poste basé à Rocquencourt (78) à temps plein, des déplacements exceptionnels sont à prévoir en province ou à Paris.

Dans le cadre de la protection de son patrimoine scientifique et technologique, Inria fait partie des établissements à régime restrictif. A ce titre, il applique une réglementation d'accueil pour tout futur collaborateur de l'institut. Le recrutement définitif de chaque candidat est donc conditionné à l'application de cette procédure de sécurité défense.

Ínria